



Paris le 21 juin 2018

## Rencontres de Fontainebleau : « L'avenir des paysages, nouveaux rapports entre l'humain et la nature »

30 et 31 août 2018  
Théâtre de Fontainebleau

**Jeudi 30 et vendredi 31 août 2018, l'UICN et la Ville de Fontainebleau organisent « Les Rencontres de Fontainebleau », avec le soutien de l'Agence française pour la biodiversité (AFB), l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France, l'Office National de Forêts (ONF) et Kering.** Gratuites et ouvertes à tous sur inscription, ces Rencontres rassembleront des personnalités, des spécialistes internationaux de la nature, de la culture, de l'art, de l'agriculture, des droits et de l'économie, ainsi que des représentants des peuples autochtones et des communautés locales. Débats, rencontres, visites de nature et des lieux de culture de Fontainebleau seront au programme de ces deux journées.

L'Homme fait partie de la nature mais il se comporte parfois comme s'il en était séparé. Ces rencontres seront l'occasion de rappeler que quand Nature et Culture vont de pair, l'Homme se réconcilie alors consciemment avec la Nature.

Quel avenir pour ces paysages de nature - marqués, façonnés par l'Homme, que ce soit pour leur utilisation agricole, récréative, voire sacrée ? Quels changements de regard, de pensée, de politique, de pratiques et quels financements sont nécessaires pour assurer la conservation de ces paysages ? Quels bénéfices pour l'Humanité dans cette période d'accélération et de mondialisation des échanges ? Telles seront quelques-unes des thématiques traitées lors de ces rencontres.

### • Célébrer les 70 ans de l'UICN

Parrainé par Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire, cet événement sera l'occasion de commémorer en France les 70 ans de la création de l'UICN, fondée à Fontainebleau en 1948. Des premiers classements historiques de la forêt de Fontainebleau et du Parc de Yellowstone à la fin du fin XIXème siècle, aux motifs qui ont prévalu à la création de l'UICN, cet anniversaire sera l'occasion de replacer la protection de la nature dans une perspective historique. Les questions qui se posent aujourd'hui, à l'heure où les premiers effets – rapides - du changement climatique mettent en péril espaces et espèces – y compris la nôtre, nous invitent à repenser les rapports de l'humain et de la nature.

### • La relation France – UICN : la protection de la nature fait partie intégrante de la politique de développement

Un partenariat étroit entre la France et l'UICN est engagé depuis 12 ans, pour appuyer les politiques françaises à l'international et accroître les complémentarités entre nature et développement. Il vise à démontrer que la conservation de la nature concourt à surmonter les défis auxquels le monde fait face, notamment le changement climatique, la sécurité alimentaire, ainsi que la sécurité de l'approvisionnement en eau.

À l'heure où le Ministre de la Transition écologique et solidaire appelle à « engager la France dans un nouvel élan... et à hausser la biodiversité parmi les enjeux cruciaux du 21ème siècle », l'accueil par la France du Congrès mondial de la nature du 11 au 19 juin 2020 à Marseille sera l'occasion de resserrer encore ces liens et d'accroître la mobilisation des protecteurs de la nature.

### Contact presse :

Stéphanie LUX, Chances Conseil, [stephanie.lux@chances-conseil.fr](mailto:stephanie.lux@chances-conseil.fr), +33 60 337 93 15

### • Les partenaires



**L'UICN** est une union de Membres composée d'organisations gouvernementales et de la société civile, siégeant aux Nations Unies en tant qu'observateur permanent, elle peut compter sur l'expérience, les ressources et l'influence de ses plus de 1300 organisations Membres, et les compétences de ses plus de 10 000 experts. Cette année, l'UICN fête son 70e anniversaire. Depuis sa création en 1948 dans la ville française de Fontainebleau, l'UICN s'est imposée comme l'autorité mondiale sur l'état du monde naturel et les mesures à prendre pour le préserver.  
Contact presse : Goska Bonnaviera, [Goska.Bonnaviera@iucn.org](mailto:Goska.Bonnaviera@iucn.org) - +41 79 276 01 85



**Le Comité français de l'UICN** est le deuxième au monde par le nombre de ses membres, après les Etats-Unis. Créé en 1992, le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France. Il a pour but de contribuer à la conservation de la biodiversité et à une utilisation durable et équitable des ressources naturelles, conformément à la mission de l'UICN définie au niveau mondial. Il regroupe au sein d'un partenariat original 2 ministères, 8 organismes publics, 42 organisations non gouvernementales et plus de 250 experts, réunis en commissions spécialisées et en groupes de travail thématiques. Par cette composition mixte, le Comité français de l'UICN est une plate-forme unique de dialogue, d'expertise et d'action sur les enjeux de la biodiversité, associant également les entreprises et les collectivités locales.



**La ville de Fontainebleau** abrite la première zone de nature protégée au monde. Berceau de l'UICN, le territoire de Fontainebleau est occupé à 98 % par la forêt. La Forêt de Fontainebleau a été le premier espace de nature protégé au monde. C'est en 1861, trois ans avant la protection des paysages du Yosemite (1864) et 10 ans avant la création du Parc national de Yellowstone (1872), que les peintres de Barbizon obtiennent de Napoléon III le classement d'une zone de 1097 hectares en « réserve artistique », faisant de la forêt de Fontainebleau, le premier « musée dédié à la nature. »  
Contact presse : Elodie Petit – [elodie.petit@fontainebleau.fr](mailto:elodie.petit@fontainebleau.fr) - + 33 862 33 60 00



**L'Agence française pour la biodiversité (AFB)** est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.



Groupe de Luxe mondial, **Kering** regroupe et fait grandir un ensemble de Maisons emblématiques dans la Mode, la Maroquinerie, la Joaillerie et l'Horlogerie : Gucci, Saint Laurent, Bottega Veneta, Balenciaga, Alexander McQueen, Brioni, Christopher Kane, Tomas Maier, Boucheron, Pomellato, Dada, Qeelin, Ulysse Nardin, Girard-Perregaux, ainsi que Kering Eyewear. En plaçant la création au cœur de sa stratégie, Kering permet à ses Maisons de repousser leurs limites en termes d'expression créative, tout en façonnant un Luxe durable et responsable. C'est le sens de notre signature : Empowering Imagination. En 2017, Kering comptait près de 29 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires pro forma de 10,823 milliards d'euros.

### • Les partenaires techniques



Délégation territoriale de l'AFB, **l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB IDF)** a pour missions d'évaluer l'état de la biodiversité, de suivre son évolution, d'identifier les priorités d'actions régionales, de diffuser les bonnes pratiques et de sensibiliser le public à sa protection. Née de Natureparif et forte de 10 années d'action au service de la biodiversité, elle a pour objectif de renforcer l'action engagée et de l'ancrer durablement dans les territoires, tout en contribuant activement à la Stratégie nationale pour la biodiversité. Avec une nouvelle fonction d'ingénierie territoriale, l'Agence travaille aussi à l'émergence et l'essaimage de projets vertueux. Partée par le département dédié à la biodiversité de l'IAU IdF, c'est la 1ère Agence régionale de la biodiversité opérationnelle sur le territoire français.  
Contact presse : Ophélie Ricci – [ophelie.ricci@iau-idf.fr](mailto:ophelie.ricci@iau-idf.fr) - +33 1 77 49 76 45



**L'ONF** rassemble près de 9 500 professionnels œuvrant au service de la gestion de 11 millions d'hectares de forêts publiques françaises, en métropole et en outre-mer. Les forestiers veillent à l'entretien, au développement et au renouvellement de ces espaces. Leur gestion permet de concilier trois objectifs indissociables : répondre aux besoins des hommes grâce à la production et à la récolte de bois et à l'accueil du public et préserver l'environnement et accueillir le public. L'ONF gère à ce titre le massif de Fontainebleau (22 000 ha), propriété de l'Etat et formé d'une mosaïque particulière de milieux naturels. L'Office réalise également des missions de service public dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques naturels : protection du littoral, restauration des terrains de montagne, défense des forêts contre les incendies. Des prestations et des services « sur mesure », dédiés à la valorisation des espaces naturels, sont par ailleurs proposés aux collectivités et aux entreprises. L'ONF est membre fondateur de la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais et de l'association Fontainebleau, Patrimoine mondial, association portant la « Proposition d'extension du bien « Palais et parc de Fontainebleau » inscrit sur la liste du patrimoine mondial à la forêt de Fontainebleau. L'ONF est par ailleurs membre du comité français de l'UICN.  
Contact presse : Christiane Baroche – [christiane.baroche@onf.fr](mailto:christiane.baroche@onf.fr) - +33 1 40 19 58 07

Coordonné par Chances Conseil



Se désabonner | Signaler pour spam